

f

**CONTRIBUTION AU RAPPORT FINAL
SUBVENTION 2010-2011
Octobre 2011**

VOLUME ANNEXE

CHAIRE DOCTORALE

CHRISTOPHE BREUER



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
FICHE SIGNALÉTIQUE.....	3
1. CADRAGE DE LA RECHERCHE	3
1.1 Objectifs.....	3
1.2 Méthodologie.....	5
1.3 Programme de travail.....	6
2. ACTIVITES ASSOCIEES A LA RECHERCHE	8
2.1 Publications.....	8
2.2 Participation à un colloque ou séminaire.....	8
2.3 Autres activités.....	9
3. PROGRESSION DE LA RECHERCHE	10
3.1 Synthèse des premiers résultats (novembre 2010 à novembre 2011).....	10
3.2 Objectifs pour la subvention 2011-2012.....	10

FICHE SIGNALÉTIQUE

DOCTORANT BOURSIER : Christophe BREUER

PROMOTEUR : Jean-Marie HALLEUX

UNIVERSITE : Université de Liège

UNITE DE RECHERCHE :

- 1 - Iepur, centre de recherche en sciences de la Ville, du Territoire et du milieu rural
- 2 - unité de géographie économique (département de géographie)

TITRE DE LA RECHERCHE DOCTORALE :

L'influence de la gouvernance sur le développement des aires métropolitaines en Europe et en Wallonie

DATE DE PRISE D'EFFET DE LA BOURSE : 1^{er} novembre 2010

STATUT : boursier de doctorat (temps plein)

1. CADRAGE DE LA RECHERCHE

1.1 OBJECTIFS

La gouvernance des villes sous tension(s)

L'attractivité des villes et des aires métropolitaines apparaît aujourd'hui comme un enjeu central en matière de compétitivité, de cohésion territoriale et de développement économique à l'échelle européenne et régionale (Commission européenne, 2009). L'intérêt porté par les acteurs du développement territorial aux grandes agglomérations et aux métropoles s'explique notamment par leur poids relatif dans les économies régionales, ainsi que pour leur rôle de levier pour le développement durable. Les régions urbaines concentrent en effet plus de 70 % de la population européenne et produisent plus de richesses que les territoires qui les entourent, le PIB par habitant pouvant être, dans les plus grandes métropoles, plus de 40 % supérieur à la moyenne nationale (Eurostat, 2009). En Belgique également, les régions urbaines concentrent près de 56% de la population, 65 % de l'emploi et 73 % de la valeur ajoutée (Van Hecke *et al.*, 2009). Leur poids dans l'économie régionale est donc essentiel : en l'absence de villes compétitives, nombre d'experts estiment que les régions ne peuvent valoriser leur potentiel socio-économique. Ce constat est notamment l'un des fondements de la stratégie du système de villes polycentrique prôné par le schéma de développement de l'espace communautaire européen (SDEC - Commission européenne, 1999), et dont les principes ont été transposés dans le schéma de développement de l'espace régional (SDER - Région wallonne, 1999) sous la forme de pôles et d'Eurocorridors inscrits dans un contexte international.

Cette stratégie a pris son essor au cours des dernières décennies, alors que les dynamiques affectant les régions urbaines ont été fortement modifiées par l'accroissement de la mobilité à deux échelles ; à l'échelle intra-urbaine d'une part, avec les processus d'exurbanisation, d'étalement urbain, de fragmentation fonctionnelle et institutionnelle ; à l'échelle inter-urbaine d'autre part, avec la métropolisation et l'accroissement des échanges entre les villes. La mutation des villes, des réseaux et des hiérarchies urbaines qui en découle soumet les agglomérations – et notamment les plus grandes d'entre elles – à des tensions nouvelles

auxquelles elles doivent répondre sous peine de perdre leur compétitivité au profit d'autres villes, généralement plus importantes. L'inscription des villes dans ces réseaux internationaux devient de ce fait primordiale pour capter des investissements, bénéficier des innovations technologiques mais aussi de financements particuliers permettant de s'inscrire dans un cycle de croissance positive et multidimensionnelle.

Dans ce contexte, la « bonne gouvernance » des agglomérations est souvent présentée comme un facteur essentiel de leur développement et de celui des régions qui les entourent. Il faut entendre par « gouvernance » la définition que nous empruntons à Le Galès (1995), soit « *un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés, incertains* ». La gouvernance des villes (mais également des réseaux de villes) agit donc sur l'ensemble du « système ville », dans toute sa complexité. Le rôle prépondérant de la gouvernance prend généralement la forme d'un postulat, tant dans le monde scientifique que dans le discours politique et opérationnel. Néanmoins, la relation entre la gouvernance des agglomérations, villes, métropoles, et leur évolution absolue et relative dans les réseaux de villes ne fait actuellement pas l'objet de recherches théoriques abondantes ni de validations empiriques. Vu l'importance croissante qu'elle prend dans les politiques de développement territorial, nous pensons qu'elle doit faire l'objet d'une analyse rigoureuse permettant un éclairage nouveau et quantifié sur les stratégies des agglomérations les plus importantes.

Objectiver, théoriser et opérationnaliser la « gouvernance d'agglomération »

Notre recherche a par conséquent pour objectif d'analyser et de théoriser le rôle de la gouvernance dans le développement des agglomérations urbaines. Les analyses que nous mènerons permettront d'identifier les stratégies les plus porteuses suivant le type de ville et de contexte, en dépassant les seules analyses économétriques par une approche spatiale, diachronique et systémique. Cette démarche doit permettre de développer un corpus théorique solide, mais également une méthodologie robuste pour l'analyse comparative des villes. Nous discriminerons les effets de la gouvernance sur les autres facteurs du développement des villes, pour répondre tant à une demande des scientifiques en modélisation urbaine, qu'à des acteurs politiques et opérationnels qui souhaitent prioriser leurs actions. La gouvernance apparaît signifiante dans plusieurs axes de développement urbain, Lever (1999, p. 1042) soulignant que « *les succès compétitifs reflètent un leadership visionnaire, la flexibilité sur le marché du travail, un secteur public responsable et compétent, des partenariats publics-privés efficaces, etc.* ».

Même si selon certains auteurs, la Wallonie ne possède pas de réelle métropole économique (Thisse *et al.*, 2007), il n'en demeure pas moins que son territoire est soumis à des dynamiques spécifiquement urbaines ou métropolitaines. Les villes de Liège et Charleroi pèsent lourd dans l'économie de la région, mais leur évolution parallèle et concurrente n'a pas conduit à la constitution d'une véritable métropole wallonne, qui serait un foyer d'innovation majeur et une place centrale pour les services de commandement (Vandermotten *et al.*, 1995). Nous nous interrogerons donc en particulier sur les métropoles et agglomérations similaires à celles qui concernent la Wallonie : les grandes villes de tradition industrielle qui constituent un levier important de développement, les métropoles transfrontalières et les métropoles internationales avec leur aire de polarisation. Cela nous permettra d'interpréter la structure du réseau urbain wallon dans un contexte international et de positionner notamment les agglomérations de Bruxelles, Liège, Charleroi, Lille et Luxembourg dans celui-ci. Par ailleurs, la comparaison internationale nous permettra d'analyser les politiques mises en place pour ancrer le système urbain de la Wallonie dans son contexte international (grandes villes et villes régionales).

1.2 METHODOLOGIE

Une recherche se basant sur l'approche systémique

La gouvernance des agglomérations ne peut être appréhendée sur une base unidimensionnelle : les nombreuses interrelations générant des liens complexes entre les modes de gouvernance et le développement des agglomérations ne peuvent être pleinement perçues qu'à l'aide de l'approche systémique. Notre recherche a par conséquent pour objectif préliminaire de décrypter ces relations en tenant compte du contexte général et des spécificités régionales du « système ville ».

Cette méthode de recherche permet de prendre en considération la complexité des systèmes urbains et des perpétuelles incertitudes sur leur développement. Au niveau de la recherche, cette approche autorise les liens théoriques et conceptuels souples avec des champs de recherche connexes aux contours en constante évolution, et un aller-retour permanent entre les constructions théoriques et les observations de terrain afin d'affiner et d'opérationnaliser les modèles.

Une construction théorique préalable

Avant de développer des recherches quantitatives et qualitatives sur un ensemble de villes européennes, nous souhaitons développer un modèle conceptuel provisoire d'interactions gouvernance – développement des agglomérations. Ce modèle, issu de la revue de la littérature scientifique serait réévalué au terme de l'analyse quantitative et qualitative à la suite de la validation du modèle sur base empirique.

La construction théorique préalable permettra de cibler les modèles et indicateurs pertinents pouvant faire l'objet des analyses quantitatives et qualitatives. Cette approche semble particulièrement pertinente dans un domaine de recherche disposant d'une importante littérature aux approches très différentes.

Des méthodes quantitatives...

Notre analyse comparative portant à la fois sur les indicateurs de développement classiques permettant de mesurer les performances des villes, mais également sur des indicateurs de gouvernance et de structure institutionnelle, plusieurs types d'indicateurs seront collectés. Les données seront collectées à l'échelle européenne et nous nous baseront à cette fin sur la typologie des zones urbaines de la Commission européenne. Nous retiendrons pour l'analyse à cette échelle les zones urbaines de plus de 400.000 habitants, soit au-delà du seuil utilisé par Brunet (1989) et Rozenblat (2003) pour caractériser les villes qui peuvent prétendre jouer un rôle européen (200.000 habitants) : ce seuil permet de disposer de bases de données complètes et d'un nombre d'agglomération suffisant pour une analyse statistique.

Nous exploiterons les données de l'Agence Européenne de la Statistique (EUROSTAT), de l'Agence européenne de l'environnement (AEE), du programme Urbact et des différents projets de développement territorial à cette échelle (notamment le programme ESPON avec lequel nous avons d'ores et déjà pris contact). D'autres bases de données existent également à l'échelle mondiale (Moriconi-Ebrard, etc.), nous les exploiterons essentiellement pour les analyses morphologiques.

Nous effectuerons sur ces bases de données des traitements géomatiques et statistiques afin de déterminer l'évolution relative des différents indicateurs de développement et leurs relations à l'évolution des indicateurs de gouvernance. Nous rechercherons les éléments démontrant ou infirmant des corrélations, et proposerons une nouvelle typologie des trajectoires des agglomérations sur base de l'analyse des données qualitatives et quantitatives.

Cette phase doit permettre d'affiner les typologies existantes et de dresser des profils de villes en tenant compte des structures institutionnelles. La classification obtenue doit permettre de confronter nos résultats aux études antérieures, mais aussi d'opérer une sélection dans les villes européennes afin de constituer le peer-group. Le peer-group rassemble des villes dont le profil est similaire à ceux des agglomérations importantes structurant le territoire wallon. C'est sur cette sélection que s'opèrera la phase 3.

...et qualitatives

La seconde analyse portera sur un groupe de villes (peer-group) sélectionnées sur base d'une analyse de profils. Selon les résultats de la phase 2, deux types d'analyses pourront être menées : une analyse bibliographique (sur 30 villes) et une analyse de terrain (sur 6 villes). Nous développerons une grille de lecture systématique basée sur les facteurs pertinents isolés lors de la phase 2.

Nous analyserons plus finement les structures de gouvernance et intégrerons une approche qualitative sur les stratégies mises en œuvre et leurs effets. À cette échelle spatiale, nous tiendrons également compte des relations qu'entretiennent ces villes avec les villes régionales des zones considérées.

Retour sur les villes wallonnes

Bien que les grandes villes wallonnes soient systématiquement intégrées dans les bases de données, nous effectuerons une analyse comparative plus spécifique sur les stratégies menées à l'échelle de la Wallonie pour positionner ces villes à l'échelle internationale (avec les métropoles transfrontalières, mais aussi les agglomérations proches), et les relations qu'elles entretiennent avec les autres agglomérations wallonnes (notamment les villes régionales).

Nous mettrons plus particulièrement en évidence les différences qui existent entre le développement des villes wallonnes, et celui d'autres villes de tradition industrielle en Europe dont les stratégies peuvent être différenciées en matière de gouvernance.

Théorisation, prospective et valorisation

Nous souhaitons finaliser notre travail en trois étapes : (1) la validation des modèles et concepts développés sur les interactions gouvernance – développement des agglomérations et leur éventuel ajustement ; (2) l'enrichissement d'une vision prospective des agglomérations sur les thèmes de la gouvernance à partir de nos recherches, et plus particulièrement pour les villes dont le profil est proche de celles présentes en Wallonie et (3) la valorisation de nos recherches à l'échelle de la Wallonie, notamment en termes d'analyse de l'action publique et de son influence.

1.3 PROGRAMME DE TRAVAIL

Afin d'assurer l'articulation des différentes parties de la recherche, celle-ci a été segmentée en plusieurs « tâches » tel qu'indiqué dans l'illustration ci-dessous. À l'issue de la tâche 1 (recherche bibliographique), le planning a été réévalué dans l'optique d'une meilleure lisibilité des recherches en cours et de la publication régulière des résultats (thèse articles).

Le déroulement de la recherche ne présente à ce jour pas de retard par rapport au projet initial. Seule la participation à un colloque international à l'étranger en novembre 2012 a postposé la finalisation du premier article (.a) à la fin de l'année 2011.

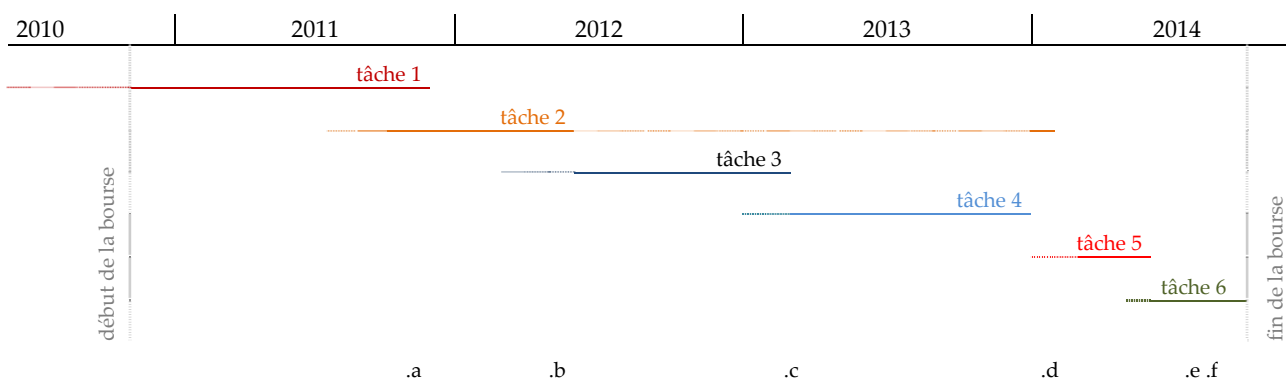


Figure 1 : programme prévisionnel des recherches et des publications

La tâche 1 (novembre 2011 à novembre 2012) consiste en une consultation et une analyse approfondie de la littérature scientifique et politique touchant à la question de la gouvernance des grandes agglomérations. Elle a permis d'engranger les premiers résultats de la recherche doctorale (voir 3.1 *Synthèse des premiers résultats*).

La tâche 2 (octobre 2011 à mai 2012) sera consacrée à l'élaboration d'un modèle conceptuel d'interaction entre territoires urbain et gouvernance des agglomérations. Ce modèle permettra d'identifier les indicateurs de gouvernance pertinents pour les métropoles. Les indicateurs seront testés sur un groupe cible d'agglomérations européennes.

La tâche 3 (juin 2012 à mars 2013) sera consacrée à l'élaboration d'une base de données européenne sur les villes de plus de 200.000 habitants, et au traitement des informations permettant de mettre en relation gouvernance et développement territorial. Les résultats obtenus devront mettre en évidence une typologie des modes de gouvernance et une relation avec le développement des agglomérations.

La tâche 4 (avril 2013 à janvier 2014) permettra de mener une étude qualitative sur le groupe restreint de villes dont les profils sont représentatifs de ceux mis en évidence dans l'élaboration de la typologie (*peer group*). Cette quatrième tâche demandera une recherche de terrain approfondie. Elle permettra de valider le modèle conceptuel d'interaction (tâche 2) et de l'ajuster avec les nouveaux résultats.

La tâche 5 (février 2014 à juin 2014) sera consacrée aux implications de nos recherches pour la Wallonie.

La tâche 6 (juillet 2014 à octobre 2014) permettra de finaliser la thèse en vue de sa défense et de la publication des résultats finaux.

Comme annoncé, la segmentation de la recherche permet de publier régulièrement les résultats intermédiaires. La réalisation d'une thèse-articles a pour avantage de diffuser plus rapidement des articles dont les données peuvent évoluer, d'assurer une diffusion large des résultats dans des journaux plus ciblés, de maximiser l'efficacité du temps de rédaction et de se conformer aux exigences réglementaires de la faculté des sciences de l'Université de Liège (publications internationales).

Les articles seront par conséquent progressivement rédigés durant le doctorat. Les publications envisagées actuellement sont :

- .a La gestion des agglomérations urbaines en Wallonie et à Bruxelles : l'arlésienne de l'institutionnalisation et la gouvernance métropolitaine
- .b Urban governance indicators for the assessment of integrative cities. A critical review.
- .c Diversité des modes de gouvernance en Europe sur base de l'analyse par indicateurs
- .d Towards a conceptual model of interaction between urban governance and territorial development.
- .e Does urban governance matter? Evidence from European cities.
- .f Le développement d'une stratégie de gestion proactive des agglomérations en Wallonie. Apprentissages et transferts.

Le label « doctorat européen » sera demandé lors du dépôt de la thèse pour la présentation privée devant le Comité de thèse.

2. ACTIVITES ASSOCIEES A LA RECHERCHE

2.1 PUBLICATIONS

Conformément au programme de travail, plusieurs publications sont en préparation et devraient être soumises pour publication avant février 2012 :

- .a La gestion des agglomérations urbaines en Wallonie et à Bruxelles : gouvernance et arlésienne de l'institutionnalisation
- .b Urban governance indicators for the assessment of integrative cities. A critical review.

2.2 PARTICIPATION A UN COLLOQUE OU SEMINAIRE

Être acteur du développement de sa région : l'économie durable au sein de la nouvelle culture du développement, Colloque international d'intelligence territoriale, *Seraing (Belgique)*, 13 – 14 septembre 2011 (président de séance, rapporteur général)

International Geographical Union – Regional geographical conference, *Santiago du Chili (Chili)*, 14 – 18 novembre 2011 (intervenant)

De la gouvernance à la stratégie territoriale, Séminaire de formation des conseillers en aménagement du territoire, *Namur (Belgique)*, novembre 2010

2.3 AUTRES ACTIVITES

Formation doctorale

Depuis la réforme de l'enseignement supérieur (Bologne), l'inscription au doctorat est conjointe à l'inscription au certificat de formation doctorale. Cet ensemble d'activités équivaut forfaitairement à 60 ECTS (*european credit transfer system*) et se décompose en 3 axes (formation thématique, formation transversale et production scientifique). La réalisation de cette formation est soumise aux règlements internes des institutions d'accueil sous la responsabilité des collègues de doctorat.

La formation doctorale entamée dès 2008 a été poursuivie lors de l'année académique 2010 – 2011. À ce jour et sous réserve de l'approbation du comité de thèse du 5 décembre 2011, 82 ECTS ont été réalisés. 47 ECTS ont d'ores et déjà été validés par le collège de doctorat en géographie.

Le règlement facultaire de doctorat prévoit en outre que certaines activités sont obligatoires pour obtenir le certificat de formation doctorale. À ce titre, il reste à publier un article dans une revue scientifique disposant d'un comité de lecture international et à effectuer un séjour de recherche à l'étranger. Ces deux activités sont prévues pour l'année académique 2011 – 2012.

Type	Minimum	Réalisé (31.10.2011)	Validé (17.06.11)	À réaliser (2011 – 2012)
Thématique	15 ECTS	26 ECTS	1 ECTS	0 ECTS
Transversale	10 ECTS	18 ECTS	12 ECTS	10 ECTS
Scientifique	26 ECTS	38 ECTS	34 ECTS	10 ECTS
Total	60 ECTS	82 ECTS	47 ECTS	15 ECTS

Encadrement et services à la communauté

Lors de l'année académique 2010 – 2011 et 2011 – 2012, une intervention ou un suivi ont été assurés dans les cours suivants :

- Introduction à la géographie urbaine (titulaire : J.-M. Halleux)
- Développement et aménagement des territoires (titulaire : J.-M. Halleux)
- Morphologie urbaine et intégration paysagère (titulaire : J. Teller)
- Marchés foncier et immobilier (titulaire : J.-M. Halleux)

Les services à la communauté universitaire se traduisent par la participation à plusieurs organes de l'Université de Liège :

- conseil de département ;
- conseil de faculté ;
- réseau des doctorants.

3. PROGRESSION DE LA RECHERCHE

3.1 SYNTHÈSE DES PREMIERS RESULTATS (NOVEMBRE 2010 A NOVEMBRE 2011)

De novembre 2010 à octobre 2011, notre recherche s'est focalisée sur l'analyse bibliographique dans les domaines des théories de la gouvernance, du rôle des villes européennes, le développement des agglomérations et le management public.

Les résultats préliminaires de ces lectures confirment le rôle prépondérant des grandes agglomérations dans les économies régionales, et le rôle spécifique de la gouvernance dans leur développement. Elles confirment le caractère systémique de la gouvernance et la nécessité de son analyse à l'échelle urbaine, notamment dans le cadre des mutations institutionnelles en cours au niveau européen (renforcement de l'échelle « régionale » et dislocation partielle des États).

Bien que la littérature sur la gouvernance des agglomérations soit relativement riche, elle s'affranchit généralement de tout cadre d'analyse rigoureux et de modèle conceptuel pour se focaliser sur des études essentiellement factuelles. Le caractère lacunaire de ces approches généralisatrices empêche tout développement ultérieur, notamment en terme de prospective. Comme constaté précédemment, ces développements prennent peu en considération les liens existants entre, d'une part, la gouvernance dans son caractère multidimensionnel et, d'autre part, les facteurs de développement des villes. Un travail important reste donc à faire afin d'identifier ces relations et de développer un modèle robuste, doté d'une flexibilité permettant de s'adapter aux spécificités territoriales, mais surtout permettant de réaliser une grille de lecture optimale de la gouvernance urbaine et d'identifier des indicateurs permettant de la caractériser.

Notre travail s'attache donc actuellement à interconnecter des champs théoriques jusqu'à présent peu mis en relation, et à modéliser le rôle de la gouvernance dans le développement des villes. Nous confrontons ces différents éléments aux études de cas européennes issues de la littérature.

Les lectures relatives à la gouvernance ont également mis en évidence l'extrême dynamisme de ce champ de recherche, tant d'un point de vue empirique que purement théorique. Outre l'abondante littérature résultante de cette effervescence, il faut remarquer un manque d'harmonisation du lexique employé, et l'absence de consensus sur son utilisation. Par conséquent, l'un de nos premiers travaux a été de réaliser un lexique permettant d'éviter toute ambiguïté sémantique au cours de la recherche.

Nous avons d'ores et déjà largement exploré le contexte institutionnel wallon et la littérature afférente pour ancrer notre recherche sur le territoire régional.

3.2 OBJECTIFS POUR LA SUBVENTION 2011-2012

Recherche

L'objectif principal de la subvention 2011 – 2012 est l'élaboration du modèle d'interaction entre la gouvernance et le développement territorial (tâche 2). Ce travail s'appuiera sur la revue de la littérature réalisée durant la subvention 2010 – 2011 et permettra de dégager un certain nombre d'indicateurs validés en vue de l'élaboration de la base de données européenne (tâche 3).

À la fin de la subvention 2011 – 2012, nous souhaitons aboutir :

- À une sélection d'indicateurs de gouvernance urbaine validés sur des cas concrets en Europe, qui puissent mettre en évidence les liens objectifs entre gouvernance et développement des agglomérations.
- À une clarification du concept de compétitivité urbaine, notamment eu égard aux nouveaux enjeux du développement dans un contexte de transition socio-économique.
- À un modèle d'interaction gouvernance – développement territorial fondé sur la recherche théorique et sur l'étude de quelques cas.
- À une base de données européenne sur les villes de plus de 200.000 habitants.
- À une connaissance approfondie du contexte contemporain de la gouvernance des agglomérations en Wallonie.

Participation à des activités scientifiques

Territoires wallons : horizons 2040, Colloque de la Conférence Permanente du Développement Territorial, Liège (Belgique), 21- 22 novembre 2011 (poster)

United and integrated with the world, International conference of the international geographic union, Santiago du Chili (Chili), 24 – 28 novembre 2011 (communication)

Down to earth, International Congress of the International Geographic Union, Köln (Germany), 26 – 30 août 2012 (communication ou poster)

Les horizons de la gouvernance, séminaire de 3ème cycle CUSO en aménagement du territoire, Lausanne (Suisse), mars à mai 2012 (communication et participation active)

Publications

- .a La gestion des agglomérations urbaines en Wallonie et à Bruxelles : l'arlésienne de l'institutionnalisation et la gouvernance métropolitaine
- .b Urban governance indicators for the assessment of integrative cities. A critical review.

Formation doctorale

La volonté est de terminer la partie obligatoire de la formation doctorale durant l'année académique 2011 – 2012. Pour ce faire, 2 activités sont à réaliser :

- publication d'un article scientifique dans une revue à comité de lecture ;
- séjour de recherche de 2 semaines au moins à l'étranger.